

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
18 JANVIER 2022**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos le 18 janvier 2022 à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Ajournement de la séance régulière du 18 janvier 2022
- 1.7. Ouverture de la séance spéciale du 18 janvier 2022 sur le budget 2022 et le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 1.8. Appel nominal
- 1.9. Constatation de l'avis de convocation
- 1.10. Adoption de l'ordre du jour
- 1.11. Adoption du budget 2022
- 1.12. Adoption du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 1.13. Questions sur le budget 2022 et le Plan triennal d'immobilisations
- 1.14. Levée de la séance spéciale
- 1.15. Réouverture de la séance régulière du 18 janvier 2022
- 1.16. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.17. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2021
- 1.18. Adoption du règlement SQ 21-002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.19. Adoption du règlement SQ 21-003 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.20. Adoption du règlement SQ 21-004 concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.21. Adoption du règlement SQ 21-006 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.22. Adoption du règlement SQ 21-007 concernant les systèmes d'alarme et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.23. Adoption du règlement intitulé règlement uniformisée prévention incendie numéro SSS-2021-001
- 1.24. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement 2022-001 relatif au code d'éthique et déontologie des employés municipaux
- 1.25. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement 2022-002 relatif au code d'éthique et déontologie des élus municipaux
- 1.26. Acte d'échange de terrains : autorisation de signature
- 1.27. Mandat de négociation avec la fabrique pour droit de passage de conduites pour services municipaux et pour piétons
- 1.28. Programmation TECQ 2019-2023 pour travaux de voirie locale
- 1.29. Amendement de la résolution 2021-03-129 relative à la contribution pour fin de parc

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de décembre 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 décembre 2021
- 2.3. Approbation des dépenses incompressibles
- 2.4. Service de téléphonie IP 2022 : autorisation de paiement de la facture 204188 de la MRC Papineau
- 2.5. Deveau Avocats : autorisation de paiement pour honoraires professionnels

3. Ressources humaines

- 3.1. Association des directeurs municipaux du Québec : paiement de la cotisation annuelle
- 3.2. Autorisation d'embauche de 2 pompiers

- 3.3. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec : adhésion 2022 pour l'inspectrice municipale adjointe
- 3.4. Autorisation de formation pour l'inspectrice municipale adjointe

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Acceptation d'une proposition de services professionnels pour la gestion du dossier dépôt à neige
- 4.2. Inspection par caméra 2e puits : acceptation d'une proposition de services
- 4.3. Travaux de forage pour nouvelle conduite d'aqueduc pour le 194, rue Henri-Bourassa : acceptation d'une proposition de service

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques annuelles 2021 du service de sécurité incendie
- 5.2. Lampes frontales pour casques d'intervention : autorisation d'achat

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques annuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Proposition de service pour gestion des animaux SPCA de l'Outaouais : DÉCISION

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques annuelles à la bibliothèque
- 8.2. Octroi d'un contrat pour la construction d'un jeu d'eau et d'un bâtiment de service
- 8.3. Gestion privée du camp de jour : autorisation de signature d'un protocole d'entente
- 8.4. Emploi Été Canada : autorisation de présenter une demande
- 8.5. Projet de partenariat Montebello Velo de montagne : décision

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

- **12 février : Journée d'hiver en remplacement de la Fête d'hiver traditionnelle si les mesures sanitaires en place le permettent**
- **Collecte de sang le 3 février au centre communautaire : rendez-vous obligatoire**
- **Félicitations à madame Judith Laroche gagnante d'une paire de billets pour le spectacle de François Bellefeuille le 16 avril à la salle Desjardins de la Petite-Nation.**

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur Paul-André David, maire
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Christian Proulx, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Paul-André David.

1.3 2022-01-001 OUVERTURE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

Aucune demande ou question reçue par écrit ou par téléphone.

1.5 2022-01-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2022-01-003 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JANVIER 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil ajourne la séance régulière du 18 janvier 2022 à 19h10.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2022-01-004 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 JANVIER 2022 SUR LE BUDGET 2022 ET LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
18 JANVIER 2022
PROCÈS-VERBAL**

Séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos le 18 janvier 2022 en huis clos.

1.8 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Paul-André David
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Christian Proulx, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joannis était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Paul-André David.

1.9 2022-01-005 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.10 2022-01-006 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2022-01-007 ADOPTION DU BUDGET 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le budget 2022 de la municipalité de Papineauville.

Que la direction générale soit par les présentes responsable d'en faire la publication de façon appropriée afin que tous puissent en prendre connaissance.

M. Paul-André David Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

	<u>Budget 2022</u>	
	\$	%
<u>REVENUS :</u>		
TAXES		
Taxes foncières générales	2 211 318	54,73%
Taxes spéciales sur règlements d'emprunt	218 730	5,41%
Taxes spéciales incendie	23 596	0,58%
Taxe infrastructure	67 963	1,68%
Taxe d'eau	123 465	3,06%
Taxe d'égout	201 600	4,99%
Taxe pour déchets domestiques	216 475	5,36%
Taxe vidange septique	-	0,00%
Taxe règlement 2005-09-08	34 962	0,87%
Taxe règlement 2005-09-10	20 237	0,50%
Taxe règlement 2009-07-011	20 200	0,50%
Taxe règlement 2010-10-006	4 385	0,11%
Taxe règlement 2011-008	7 085	0,18%
Taxe règlement 2012-007	6 600	0,16%
Taxe règlement 2015-005	18 837	0,47%
Centre d'urgence 9-1-1	12 500	0,31%
Total des taxes	3 187 953	78,91%
PAIEMENTS TENANT LIEUX DE TAXES		
Impôt foncier-gouv. du Québec	57 522	1,42%
Réseaux de santé & serv. sociaux	11 249	0,28%
Écoles primaires et secondaires	211 663	5,24%
Impôts fonciers-gouv. Fédéral	1 823	0,05%
Impôts fonciers MRC	14 664	0,36%
Autres compensations	2 507	0,06%
Total des paiements tenant lieux de taxes	299 428	7,41%
TRANSFERTS		
Compensation TVQ	34 665	0,86%
Compensation des matières résiduelles	25 000	0,62%
Compensation Collecte sélective	60 000	1,48%
Subvention entretien chemin	30 000	0,74%
PIQM, FSI et TECQ - Distribution eau potable	32 255	0,80%
Subv. Gouv. Projet	28 080	0,69%
Subv. St-Jean et camp de jour et Grande marche, Picnic en musique	16 000	0,40%
Total des transferts	226 000	5,59%
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Entraide service des incendies	20 000	0,49%
Service incendie - entente intermunicipale	12 500	0,31%
Remplissage de bombonnes	10 000	0,25%
Revenus formation SSI	5 000	0,12%
Total sécurité publique	47 500	1,17%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Unité d'évaluation en ligne	4 000	0,10%

AUTRES REVENUS

Administration générale	11 415	0,28%
Sécurité publique	20 000	0,49%
Loisirs et culture	32 310	0,80%
	63 725	1,57%

IMPOSITION DE DROITS

Licences et permis	23 695	0,59%
Droits sur mutations immobilières	150 000	3,71%
Droits supplétifs	2 000	0,05%
Total imposition de droits	175 695	4,35%

AMENDES ET PÉNALITÉS

Revenus Contraventions	4 000	0,10%
Total amendes et pénalités	4 000	0,10%

INTÉRÊTS

Intérêts sur comptes & arrrages	15 175	0,38%
Total intérêts	15 175	0,38%

AUTRES REVENUS

Autres revenus	17 215	0,43%
Total intérêts	17 215	0,43%

TOTAL DES REVENUS **4 040 691** **100,00%**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**Budget 2022**

\$ %

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	122 545	3,03%
Application des lois	51 000	1,26%
Gestion financière et administrative	500 585	12,39%
Grefe	-	0,00%
Évaluation	65 780	1,63%
Quote-Part MRC	116 890	2,89%
Mauvaises créances	1 000	0,02%
Total administration générale	857 800	21,22%

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Centre d'urgence 9-1-1	12 500	0,31%
Sûreté du Québec	195 863	4,85%
Protection contre l'incendie	223 435	5,53%
Protection civile-mesures d'urgence	4 555	0,11%
Total sécurité publique	436 353	10,80%

Transport

Voirie été	467 610	11,57%
Voirie d'hiver	546 935	13,54%
Éclairage des rues	7 600	0,19%
Signalisation-circulation-pass. à niveau	14 315	0,35%
Transport adapté / quote-part	11 825	0,29%
Total transport	1 048 285	25,94%

Hygiène du milieu

Purification & traitement de l'eau	44 125	1,09%
Réseaux de distribution de l'eau	73 920	1,83%
Traitements des eaux usées	155 945	3,86%
Réseaux d'égout pluvial	10 800	0,27%
Cueillette des matières résiduelles	195 615	4,84%
Enfouissement des déchets et traitement compost	75 500	1,87%
Eco centre	23 500	0,58%
Bacs pour les matières résiduelles	17 515	0,43%
Environnement	-	0,00%
Contrôle des animaux	11 890	0,29%
Total hygiène du milieu	608 810	15,06%

Santé et bien-être / Logement social		
Politique familiale	500	0,01%
	500	0,01%
Aménagement, Urbanisme & développement		
Aménagement, urbanisme & zonage	182 490	4,52%
Développement économique	16 300	0,40%
Biens patrimoniaux	-	0,00%
Total aménagement, urbanisme & développement	198 790	4,92%
Loisirs et culture		
Centre communautaire	169 905	4,20%
Parcs & terrains de jeux	24 600	0,61%
Expositions et foires	57 600	1,43%
Bibliothèque	64 870	1,61%
Activités culturelles et autres	48 200	1,19%
Total loisirs et culture	365 175	9,04%
Frais de financement		
Intérêts sur financements et frais d'émission	80 920	2,00%
Autres frais de financement	2 425	0,06%
	83 345	2,06%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 599 058	89,04%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	441 633	10,93%
Conciliation à des fins budgétaires		
Remboursement de la dette à long terme	308 835	7,64%
AFFECTATIONS		
Activités d'investissements	-	0,00%
Excédent de fonctionnement non affecté	-	0,00%
Affectations : fonds affectés - aqueduc	5 420	0,13%
Affectations : fonds affectés - bassin d'épuration	20 280	0,50%
Affectations : fonds affectés - Egout	25 375	0,63%
Fonds affectés - Environnement	6 560	0,16%
Fonds affectés - Infrastructure	67 963	1,68%
Fonds affectés - Règlement 2007-06-07	7 200	0,18%
	132 798	3,28%
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	4 040 691	100,00%
SURPLUS OU DÉFICIT :	-	0,00%

1.12

2022-01-008 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil adopte le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la municipalité de Papineauville tel qu'il suit :

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

SOURCE DE FINANCEMENT :	POSTE BUDGÉTAIRE	2022	2023	2024
Surplus acc non affecté	23-71000-000	228 747 \$		
Affectations du fonctionnement	23-61000-001			
Fonds réservés ou affectés	23-81001-000			
Subventions	21-34300-004	85 000 \$	2 500 000 \$	
Règlement d'emprunt	23-51000-000	2 098 568 \$	150 000 \$	1 800 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT :		2 412 315 \$	2 650 000 \$	1 800 000 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS :		2022	2023	2024
Transport - Voirie :				
Lampadaires de rues	23-04003-001	20 000 \$		
Portes et fenêtres - Ancienne-Mairie	23-02001-000	50 000 \$		
Dépôt à neige	23-04000-723	1 436 790 \$		
Balai hydraulique	23-04002-000	33 525 \$		
Réfection Chemin de la rouge	23-04003-000			1 300 000 \$
Usine d'épuration	23-05001-000		2 500 000 \$	
Total transport - Voirie		1 540 315 \$	2 500 000 \$	1 300 000 \$
Administration :				
Fourmaise à l'huile	23-02000-000	10 000 \$		
Total administration		10 000 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture :				
Jeux d'eau	23-08007-001	760 000 \$		
Lampadaires parc Henri-Bourassa	23-04003-001	30 000 \$		
Revitalisation terrain tennis LJP	23-08007-002		150 000 \$	
Abreuvoir par Henri-Bourassa	23-08001-001	7 000 \$		
Total loisirs et culture		797 000 \$	150 000 \$	0 \$
Incendie:				
Cylindre appareil respiratoire	23-03001-000	4 000 \$		
Bareau sauvetage	23-03001-000	46 000 \$		
Compresseur fixe	23-03001-000	15 000 \$		
Citerne	23-03001-000			500 000 \$
Total Incendie :		65 000 \$	0 \$	500 000 \$
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS :		2 412 315 \$	2 650 000 \$	1 800 000 \$

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 QUESTIONS SUR LE BUDGET 2022 ET LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

La population est invitée à faire parvenir questions et commentaires sur le budget 2022 et le plan triennal d'immobilisations par courriel à papineauville@papineauville.ca.

1.14 2022-01-009 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que la séance spéciale sur le budget 2022 et le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 soit levée à 19h20.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2022-01-010 RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JANVIER 2022

Monsieur le Maire, Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare la réouverture de la séance régulière à 19h20 en huis clos.

1.16 2022-01-011 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer ou déclare

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Christian Proulx si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Christian Proulx informe le conseil qu'il déclare un intérêt pour le point 2.1.

Monsieur le maire Paul-André David demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.17 2022-01-012 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2021.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18 2022-01-013 ADOPTION DU RÈGLEMENT SQ 21-002 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil adopte le règlement SQ 21-002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Pour : 5 Contre :1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.19 2022-01-014 ADOPTION DU RÈGLEMENT SQ 21-003 CONCERNANT LES NUISANCES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le règlement SQ 21-003 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Pour : 5 Contre :1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.20 2022-01-015 ADOPTION DU RÈGLEMENT SQ 21-004 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement SQ 21-004 concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Pour : 5 Contre :1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.21 2022-01-016 ADOPTION DU RÈGLEMENT SQ 21-006 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU DE L'AQUEDUC PUBLIC ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil adopte le règlement SQ 21-006 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Pour : 5 Contre :1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.22 2022-01-017 ADOPTION DU RÈGLEMENT SQ 21-007 CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil adopte le règlement SQ 21-007 concernant les systèmes d'alarme et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Pour : 5 Contre :1

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.23 2022-01-018 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTITULÉ RÈGLEMENT UNIFORMISÉ EN PRÉVENTION INCENDIE NUMÉRO SSI 2021-001

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le règlement uniformisé en prévention incendie numéro SSI 2021-001

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.24 2022-01-019 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2022-001 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Christian Proulx

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2022-001 relatif au code d'éthique et déontologie des employés municipaux.

- Dépose le projet de règlement intitulé règlement 2022-001 relatif au code d'éthique et déontologie des employés municipaux.

1.25 2022-01-020 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2022-002 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame la conseillère Francine Dutrisac

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2022-002 relatif au code d'éthique et déontologie des élus municipaux.
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement 2022-002 relatif au code d'éthique et déontologie des élus municipaux.

1.26 2022-01-021 ACTE D'ÉCHANGE DE TERRAINS : AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2017-07-395 permettant la signature d'un acte d'échange de terrain avec monsieur Rolland Séguin;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le nom des signataires autorisés pour donner suite aux résultats des dernières élections municipales;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil autorise le maire monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joannis, à signer pour et au nom de la municipalité un acte d'échange de terrains au nord de la rue Yvon-Daigneault.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.27 2022-01-022 MANDAT DE NÉGOCIATION AVEC LA FABRIQUE POUR DROIT DE PASSAGE DE CONDUITES POUR SERVICES MUNICIPAUX ET POUR PIÉTONS

ATTENDU que la réalisation de travaux pour la construction d'un jeu d'eau et d'un bâtiment de service débutera ce printemps sur le terrain de la municipalité près de la bibliothèque;

ATTENDU qu'il est requis d'obtenir de la fabrique de la Paroisse Sainte-Angélique un droit de passage pour l'installations de conduite d'aqueduc et d'égout pour desservir le site ainsi qu'un droit de passage à pied pour les utilisateurs du futur aménagement;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil mandate monsieur Paul-André David, maire à rencontrer les représentants de la fabrique afin d'obtenir un droit de passage pour l'installation de conduite d'aqueduc et d'égout pour desservir le site ainsi qu'un droit de passage à pied pour les utilisateurs du futur aménagement sur le terrain nord connu comme étant le terrain du bedeau.

Il est entendu que les conditions de cette servitude devront faire l'objet d'une résolution du conseil municipal.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.28 2022-01-023 TECQ 2019-2023 : DÉPÔT D'UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX RÉALISÉS ET À RÉALISER AVANT LE 30 NOVEMBRE 2021

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le

cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que la municipalité de Papineauville :

- S'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- S'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- Approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'habitation de la programmation de travaux no 1 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation;
- S'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'habitation toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 1 ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.29

2022-01-024 AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 2021-03-129 RELATIVE À LA CONTRIBUTION POUR FIN DE PARC POUR LE PROJET DOMICILIAIRE PLATEAU URBAIN PAPINEAU

ATTENDU l'acceptation via la résolution 2021-03-128 d'un Plan d'aménagement d'ensemble pour le projet domiciliaire Plateau Urbain Papineau ;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-03-129 établissant la contribution pour fins de parc à 5%, soit 2,5% en superficie et 2,5 % en compensation monétaire ;

ATTENDU que la demande de certificat d'autorisation déposée par le promoteur prévoit un espace parc d'une superficie de plus de 5% et qu'il est requis d'amender la résolution 2021-03-129 afin de modifier la contribution pour fin de parc ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil amende la résolution 2021-03-139 et que la contribution pour fin de parc devant être versée conformément à la réglementation soit de 5% en superficie.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

Monsieur le conseiller Christian Proulx a déclaré un intérêt en lien avec la liste des comptes à payer. Il se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.

2.1 2022-01-025 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 décembre 2021 pour un montant total de 136 467.37 \$ comprenant les chèques numéros 14303 à 14323.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 décembre 2021 au montant de 274 342.77 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503134 à 503187.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 décembre 2021 au montant de 74 839.43 \$ comprenant les prélèvements numéros 5799 à 5863.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 décembre 2021 au montant de 72 151.51 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 88 092.43 \$ jusqu'au 31 décembre 2021.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Christian Proulx reprend sa place à la table des délibérations du conseil municipal. Il prend de nouveau part aux discussions et décisions.

2.2 2022-01-026 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 décembre 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (102.20 %) et d'investissement au 31 décembre 2021.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2022-01-027 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU que le budget 2022 comporte des dépenses incompressibles, notamment les intérêts courus sur la dette, l'amortissement des frais d'émission, l'amortissement du coût du rôle triennal, etc.;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil autorise les écritures permettant l'enregistrement des dépenses incompressibles pour l'exercice 2022 à la suite de l'adoption du budget 2022.

M. Paul-André, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2022-01-028 SERVICE DE TÉLÉPHONIE IP 2022 : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 204188 DE LA MRC PAPINEAU

ATTENDU la réception de la facture 204188 de la MRC de Papineau pour les frais de téléphonie IP pour l'année 2022;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2022 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil sur recommandations de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 4951.50 \$ taxes incluses en paiement de la facture 204188 de la MRC Papineau pour les services de téléphonie IP pour l'année 2022.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les divers postes budgétaires touchés.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2022-01-029 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 17549, 17704 et 17705 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

17549	436,04 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0010
17703	153,06 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001
17704	59,50 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0012

Une dépense et un déboursé de 648,60 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2022-01-030 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

ATTENDU que le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec est prévu au budget 2022 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 890.00\$ plus taxes pour le renouvellement de la cotisation 2022 à l'Association des directeurs municipaux du Québec de la directrice générale.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2022-01-031 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER

ATTENDU que la brigade incendie est composée d'un maximum de 25 pompiers et que des postes sont disponibles;

ATTENDU que deux candidats ont été reçus en entrevue par des officiers de la brigade des incendies et leur recommandation;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur et du directeur adjoint du service de sécurité incendie autorise l'embauche de Timmy Curry au poste de pompier volontaire au service de sécurité incendie.

Que le directeur du service incendie soit responsable de s'assurer du respect de l'entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2022-01-032 CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC : ADHÉSION 2022 POUR L'INSPECTRICE MUNICIPALE ADJOINTE

ATTENDU que le paiement de la cotisation annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ) de l'inspectrice municipale adjointe a été prévu au budget 2022 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil sur recommandations de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 436.91\$ taxes incluses pour le paiement de la cotisation 2022 à la COMBEQ de l'inspectrice municipale adjointe.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2022-01-033 AUTORISATION DE FORMATION POUR L'INSPECTRICE MUNICIPALE ADJOINTE

ATTENDU qu'il y a lieu d'inscrire l'inspectrice municipale adjointe à la formation « Rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme » au coût de 570.17\$ plus taxes;

ATTENDU qu'un budget de formation a été prévu au budget 2022 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil sur recommandations de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 570.17\$ plus taxes pour l'inscription de l'inspectrice municipale adjointe à la formation « Rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme » les 1^{er}, 2,8 et 9 février 2022

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formations et perfectionnements.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2022-01-034 ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA GESTION DU DOSSIER DÉPÔT À NEIGE

ATTENDU le lancement d'un appel de proposition de service professionnel pour la gestion du dossier dépôt à neige;

ATTENDU qu'un comité d'analyse des offres a été mis en place par la direction générale et le dépôt d'un rapport par ledit comité;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue pour ce faire de la compagnie Équipe Laurence inc et que cette dernière a reçu le pointage nécessaire permettant l'ouverture de la proposition financière;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil sur recommandation du comité d'analyse accepte la proposition de service professionnel du Groupe Laurence au montant de 68,000\$ plus taxes pour la gestion du dossier dépôt à neige.

Le document d'appel d'offre, l'offre de service de décembre 2021 produite par le Groupe Laurence et la présente résolution font office de contrat liant les parties.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2022-01-035 INSPECTION PAR CAMÉRA 2E PUIITS : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICES

ATTENDU qu'il y a nécessité de procéder à l'inspection par caméra du 2^e puits puisque ce dernier montre un problème de capacité;

ATTENDU la réception d'une soumission de la compagnie Henri Cousineau et fils pour ce faire et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission 21-218 du 15 décembre 2021 pour l'inspection par caméra du 2^e puits. Une dépense et un déboursé maximal de 8080\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 411 : Services professionnels.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2022-01-036 TRAVAUX DE FORAGE POUR NOUVELLE CONDUITE D'AQUEDUC SUR LA RUE HENRI-BOURASSA : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE

ATTENDU qu'il y a nécessité de procéder à des travaux de forage pour l'installation d'une nouvelle conduite d'aqueduc pour réalimenter une résidence sur la rue Henri-Bourassa;

ATTENDU la réception d'une soumission de Les Entreprises Delorme datée du 10 janvier 2022 et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission du 10 janvier 2022 des Entreprises Delorme au montant de 9499.23\$ taxes incluses pour des travaux de forage pour l'installation d'une nouvelle conduite d'aqueduc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparation conduites d'aqueduc.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2022-01-037 STATISTIQUES ANNUELLES 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Interventions	2021	2020
Systèmes d'alarme	11	19
Désincarcération	53	41
Entraide	11	21
Incendie	24	27
Autres assistances	6	5
Totaux annuels	105	113

5.2 2022-01-038 LAMPES FRONTALES POUR CASQUES D'INTERVENTION : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement des lampes frontales sur les casques d'intervention et la réception de deux soumissions à cet effet;

Boivin et Gauvin	2690.42\$ taxes incluses
Aérofeu	2753.19\$ taxes incluses

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2022 et la recommandation du directeur du service des incendies;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil sur recommandation du directeur du service des incendies, accepte la soumission du 11 janvier 2022 (sc20009549) des Entreprises Boivin et Gauvin au montant de 2 690.42\$ taxes incluses pour l'achat de 26 lampes frontales.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 220000 641 : Pièces, accessoires et petits outils.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2022-01-039 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	2021	2020
Rénovation	71	63
Abattage d'arbres	39	37
Renouvellement	8	10
Bâtiment complémentaire	30	17
Démolition	3	9
Eau souterraine	2	1
Lotissement	17	39
Animaux domestiques	76	5
Dérogation mineure	2	7
Galerie, clôture	12	17
Installation septique	16	4
Mur de soutènement	2	2
Nouvelle construction	16	21
Piscine	16	14
Remblai déblai	8	4
Branchement	17	23
Affichage	6	8
Certificat d'occupation	10	17
Changement d'usage	1	10
Agrandissement	6	3
Bande riveraine	2	1
Garde de poules	4	-

6.2 2022-01-040 PROPOSITION DE SERVICE POUR GESTION DES ANIMAUX SPCA DE L'OUTAOUAIS : DÉCISION

ATTENDU la réception d'une proposition de service de la Société protectrice canadienne des animaux de l'Outaouais pour la prise en charge des animaux telle qu'il suit :

- 50 entrées au refuge par année
- 25 interventions pour plainte et cruauté par année
- 10 stérilisations de chats errants (contrôle surpopulation) par année
- 11 250\$ plus taxes pour l'année 2022.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition de service du Société protectrice canadienne des Animaux de l'Outaouais au montant de 11 250\$ plus taxes pour l'année 2022.

Que la direction générale soit par la présente autorisée à donner suite à la présente résolution incluant la signature d'une entente avec l'organisme.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 490000 451 : Contrôle des animaux.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2022-01-041 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques annuelles		
	2021	2020
Abonnements actifs en moyenne	351	514
Prêt de livres numériques	384	562
Prêt régulier	4837	4656
Prêt instruments de musique	14	17
Jours d'ouverture	191	106

8.2 2022-01 -042 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN JEU D'EAU ET D'UN BÂTIMENT DE SERVICE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-01-007 autorisant le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux construction d'un jeu d'eau et d'un bâtiment de service;

ATTENDU la réception de 2 propositions qui ont fait l'objet d'une analyse de conformité aux plans et devis soit :

6739741 Canada inc. (Gestion DMJ)	721 949 \$ plus taxes
Callfred inc. (appelle Fred)	744 985 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation de monsieur Jean Dallaire, architecte;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce conseil, sur la recommandation de monsieur Jean Dallaire, architecte, procède à l'adjudication d'un contrat pour la réalisation d'un jeu d'eau et la construction d'un bâtiment de service à la compagnie Gestion DMJ pour une somme de 721 949 \$ plus taxes.

Que la présente résolution ainsi que les documents d'appel d'offre sont considérés comme liant contractuellement les parties.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2022-01-043 GESTION PRIVÉE DU CAMP DE JOUR : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

ATTENDU la réception d'une proposition de la compagnie Les 4 Fers en l'air pour la gestion du camp de jour 2022 et que les sommes ont été prévues au budget 2022;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil autorise M. Patrick Chartrand, coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec la compagnie Les 4 fers en l'air pour la tenue du camp de jour 2022 pour et au nom de la municipalité.

L'entente est valide pour l'année 2022 et se renouvellera automatiquement le 15 octobre à moins d'avis contraire d'une des 2 partis concernées.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2022-01-044 EMPLOI ÉTÉ CANADA : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE

ATTENDU le programme Emploi Été Canada, une composante de Stratégie emploi jeunesse, sous laquelle une aide financière peut être accordée aux employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des étudiants;

ATTENDU le besoin d'embaucher des étudiants au service des travaux publics et au service des loisirs lors de la période estivale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, autorise M. Patrick Chartrand, coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique à produire les demandes relatives à ce programme pour et au nom de la municipalité.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2022-01-045 PARTENARIAT AVEC VELO DE MONTAGNE MONTEBELLO : DÉCISION

ATTENDU que Velo de montagne Montebello offre un partenariat permettant un accès gratuit aux citoyens de Papineauville et plus spécifiquement :

- Un accès gratuit pour tous les citoyens à 20 km de sentiers de fatbike, également accessibles aux raquettes, pour toute la saison hivernale se terminant le 30 avril 2022;
- Un accès gratuit pour tous les citoyens au stationnement situé au Fairmont Le Château Montebello, pour toute la saison hivernale;
- Un accès gratuit pour tous les citoyens au Festival du Fatbike de Montebello en février 2022;
- Un rabais de 10% pour tous les citoyens pour la location de fatbikes;
- Une sortie organisée gratuite avec guide privé pour chaque municipalité participante qui aimerait offrir ce type d'activité à ses citoyens;

- Un ensemble de camping complet (tente, sac de couchage, matelas de camping, oreiller) offert à chaque municipalité pour faire tirer parmi les citoyens;
- Une publicité sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), l'infolettre et le site web de Velo de montagne Montebello, pour promouvoir ce partenariat et notre contribution au projet;
- Tarif par municipalité : 550.00 \$ plus taxes.

ATTENDU qu'aucune somme n'a été prévue au budget 2022 mais qu'un partenariat de ce type permet de bonifier l'offre de service en matière de sports et loisirs extérieurs :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, accepte ce partenariat avec Velo de montagne Montebello et que monsieur Patrick Chartrand, responsable sports, loisirs, culture, promotion touristique soit autorisé à signer un protocole d'entente pour et au nom de la municipalité de Papineauville.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 996 : Sentiers pédestres.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

- Monsieur le conseiller Michel Leblanc demande qu'on informe la population de l'ouverture des sentiers de ski derrière l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau

9.1.1 2022-01-046 ADOPTION DES RÈGLEMENTS SQ 2021-002 /SQ 2021-003/ SQ 2021-004/ SQ 2021-006/ SQ 2021-007 : DEMANDE D'AVIS JURIDIQUE À LA MRC DE PAPINEAU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que pour donner suite à l'adoption par la municipalité de Papineauville des règlements SQ 2021-002 / SQ 2021-003 / SQ 2021-004 / SQ 2021-006 / SQ 2021-007, la municipalité demande à la MRC de Papineau d'obtenir un avis juridique sur la légalité des articles suivants :

SQ 2021-002 article 30
 SQ 2021-003 article 15
 SQ 2021-004 article 10
 SQ 2021-006 article 4
 SQ 2021-007 article 9

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.3 2022-01-047 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que cette séance soit levée à 20h10.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 18 janvier 2022.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 18 janvier 2022.

Paul-André David
Maire